

Séance du mardi 05 avril 2022

Date de la convocation: 29/03/2022

Membres en exercice : 15

Présents : 11
Votants: 12

Nbr. vote pour: 12
Nbr. vote contre: 0
Nbr. abstentions: 0

L'an deux mille vingt-deux et le cinq avril, le conseil municipal de la commune de VENTALON EN CEVENNES s'est réuni sous la présidence de

Pierre-Emmanuel DAUTRY,

Présents : Camille LECAT, Hervé PELLECUER, Loïc JEANJEAN, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Muriel SAIZ, César VERDIER, Frédéric CEBRON, Emilie THISSE, Siméon LEFEBVRE, Martin WATERKEYN, Olivier CHARTON

Représentés: Jean-Claude DAUTRY

Excusés:

Absents: Céline MATHIEU, Daniel MATHIEU, Adrien RICARD

Secrétaire de séance: Martin WATERKEYN

Objet: Vote du budget primitif 2022 - Commune Ventalon en Cévennes - DE_2022_031

Le Maire présente le budget primitif principal de l'exercice 2022.

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Ventalon en Cévennes,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Ventalon en Cevennes pour l'année 2022 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 002 178.29 Euros

En dépenses à la somme de : 1 002 178.29 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RF
SOUS PREFECTURE DE FLORAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 14/04/2022
048-200058410-20220405-DE_2022_031-DE

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	134 800.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	187 000.00
014	Atténuations de produits	15 600.00
65	Autres charges de gestion courante	142 970.00
66	Charges financières	18 000.00
67	Charges exceptionnelles	1 500.00
022	Dépenses imprévues	31 669.18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 789.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		535 328.18

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	19 111.00
73	Impôts et taxes	96 000.00
74	Dotations et participations	318 838.00
75	Autres produits de gestion courante	78 400.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	22 979.18
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		535 328.18

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	35 100.00
204	Subventions d'équipement versées	4 386.00
21	Immobilisations corporelles	217 900.00
23	Immobilisations en cours	54 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	54 400.00
041	Opérations patrimoniales	18 362.52
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	82 701.59
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		466 850.11

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	118 230.00
16	Emprunts et dettes assimilées	134 267.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 500.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	82 701.59
165	Dépôts et cautionnements reçus	500.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	54 500.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 789.00
041	Opérations patrimoniales	18 362.52

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 14/04/2022

048-200058410-20220405-DE_2022_031-DE

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à Ventalon en Cévennes, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Pierre-Emmanuel DAUTRY

